

## SOMMAIRES DES EXPOSITIONS EN PRET FOL93

Un aperçu de chaque exposition est disponible sur notre blog à la catégorie "Education à la différence" ou sur simple demande de votre part par mail.

1. 1848. L'esclavage aboli
2. 1848... A quand l'abolition ?
3. La déportation dans les camps nazis
4. Mémoire vive, 17 octobre 1961
5. Histoire de l'Algérie de la colonisation à l'indépendance
6. Demain le monde, les migrations pour vivre ensemble
7. L'immigration arabe en France-algérie
8. Mon album de l'immigration
9. Migrants et citoyens
10. Paroles sans papier
11. Exodes
12. Opère Roma ! Nos concitoyens Roms
13. Racisme au microscope
14. Tous parents, tous différents
15. Je ne suis pas raciste mais...
16. La Terre est ma couleur
17. Racisme, une pente dangereuse
18. Coûts et blessures
19. Nous les Hommes et les Femmes
20. L'égalité, c'est pas sorcier !
21. Concours d'affiche "Jeunes contre le sexisme"
22. Histoire et actualités de la laïcité
23. Là où je vis, j'agis
24. Citoyenneté locale
25. La citoyenneté
26. Tous mes droits d'enfants
27. Ne marchons pas sur les droits de l'enfant

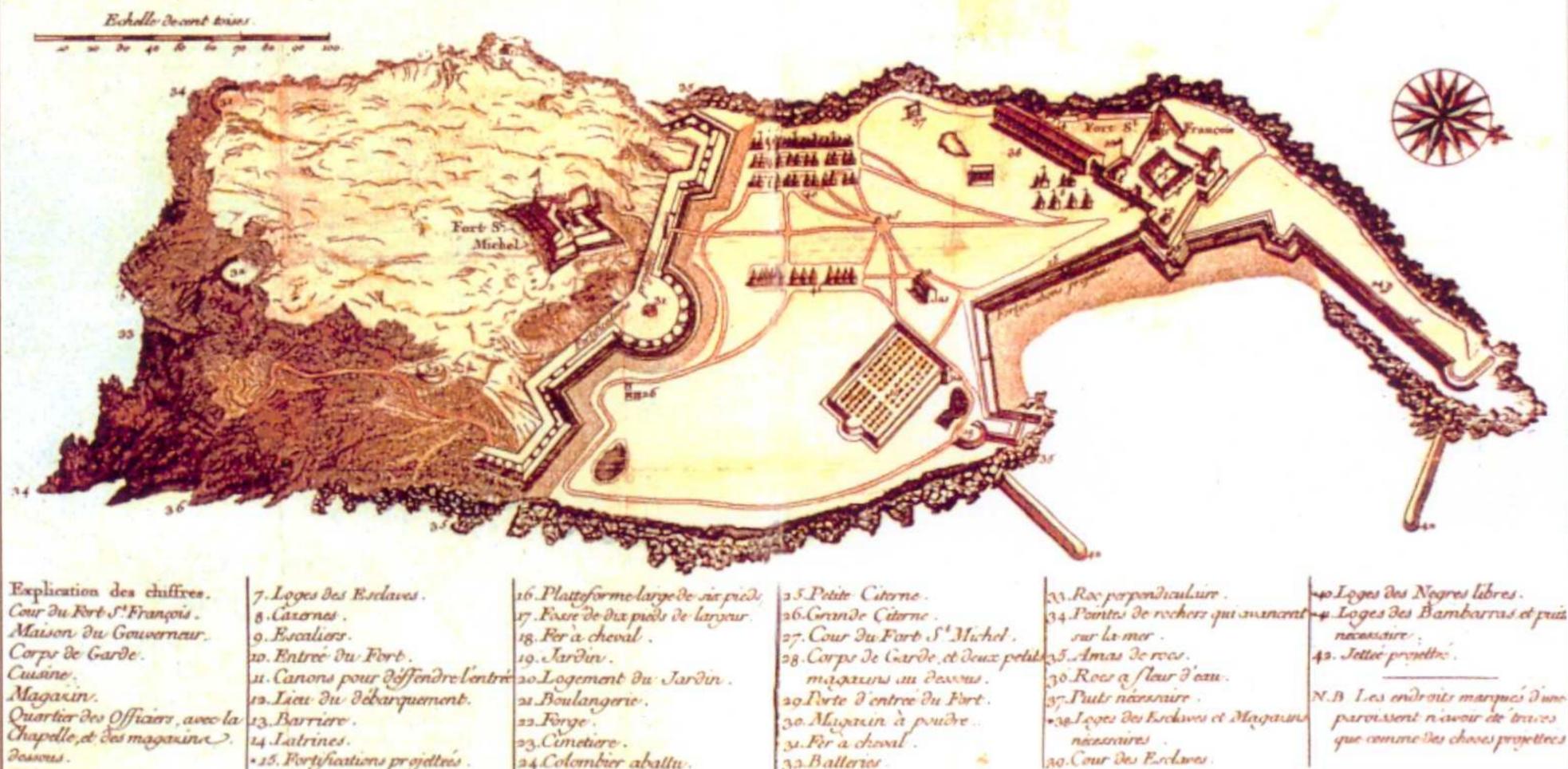
Projet "Éducation à la différence"  
[fol93.education@orange.fr](mailto:fol93.education@orange.fr)  
01 48 96 25 26



# La traite atlantique

Les puissances européennes (Espagne, Portugal, Angleterre, France, Pays-Bas) ont ouvert au XVI<sup>e</sup> siècle un nouveau chapitre de l'histoire du monde : l'Amérique découverte est conquise et ses populations (« Indiens ») ont en partie été exterminées. Pour les remplacer dans les mines et les plantations, les navires européens vont acheter sur les côtes d'Afrique des prisonniers, qu'ils déportent comme esclaves en Amérique tropicale : **c'est le trafic triangulaire ou traite négrière atlantique**, qui part de comptoirs européens le long des côtes africaines, comme l'île de Gorée, et touche les Antilles, avant le retour en Europe.

PLAN DE L'ISLE DE GORÉE, sur les dessins du S<sup>r</sup> Compagnon.



▲ L'île de Gorée au large de Dakar (Sénégal) est devenue le symbole de la traite négrière. (Bureau du Patrimoine du Conseil général de la Martinique).



Plus de 10 millions d'Africains ont été du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle déportés au-delà de l'Océan par les négriers européens, au service des riches armateurs de Liverpool, Bordeaux ou Nantes. Le trafic fructueux du « bois d'ébène » permet celui du sucre ou de l'indigo produit par les esclaves dans les colonies d'Amérique tropicale. En 1790, les colonies françaises des Antilles réunissent 735 000 esclaves, les colonies anglaises 500 000 et les jeunes USA un peu moins.

▲ Convoi d'esclaves conduit par des métis arabes. (Centre des Archives d'Outre-mer).

# Les enjeux de la guerre de Sécession, 1861-1865



La guerre civile oppose deux types de société.

Les Etats du Sud ont une économie fondée sur la culture du coton ; elle nécessite le travail de quatre millions d'esclaves. Au contraire, les Etats du Nord-Est s'industrialisent, commercialisant les produits du Sud : ils deviennent un centre financier. Quelle économie adopteront les territoires de l'Ouest et de fait quel modèle de société dominera au Congrès ?

En 1860, Lincoln du Parti républicain gagne les élections présidentielles : l'avantage revient aux Etats du Nord... ceux du Sud quittent la fédération.

La guerre éclate au nom de la sauvegarde de l'Union.

L'issue du conflit est incertaine et pour des raisons stratégiques, Lincoln proclame l'émancipation des Noirs en 1862.

Une fois la guerre finie, il peut abolir l'esclavage dans tous les Etats. Pourtant, la ségrégation dans le Sud perdure, il faut attendre 1964 pour que les droits civiques des Noirs soient reconnus et 1965 pour mettre fin à toute discrimination sur les listes électorales.

Déclarations de Lincoln en 1862 :

« Si je pouvais sauvegarder l'Union sans libérer aucun esclave, je le ferais ; et si je pouvais le faire en libérant tous les esclaves, je le ferais. »

« L'émancipation est une nécessité militaire, absolument essentielle à la préservation de l'Union. Il fallait affranchir les esclaves ou être nous aussi asservis. Les esclaves étaient indéniablement un élément de force pour ceux qui profitaient de leurs services et c'était à nous de décider si cet élément devait être pour ou contre nous. »

L'abolition de l'esclavage ne sonne pas le glas de la discrimination. D'esclaves, les descendants des Africains victimes du commerce triangulaire, deviennent des citoyens de seconde zone. Il faudra l'action d'un Martin Luther King (assassiné), d'un Malcolm X (assassiné) et de nombreux autres pour obtenir enfin un semblant d'égalité.

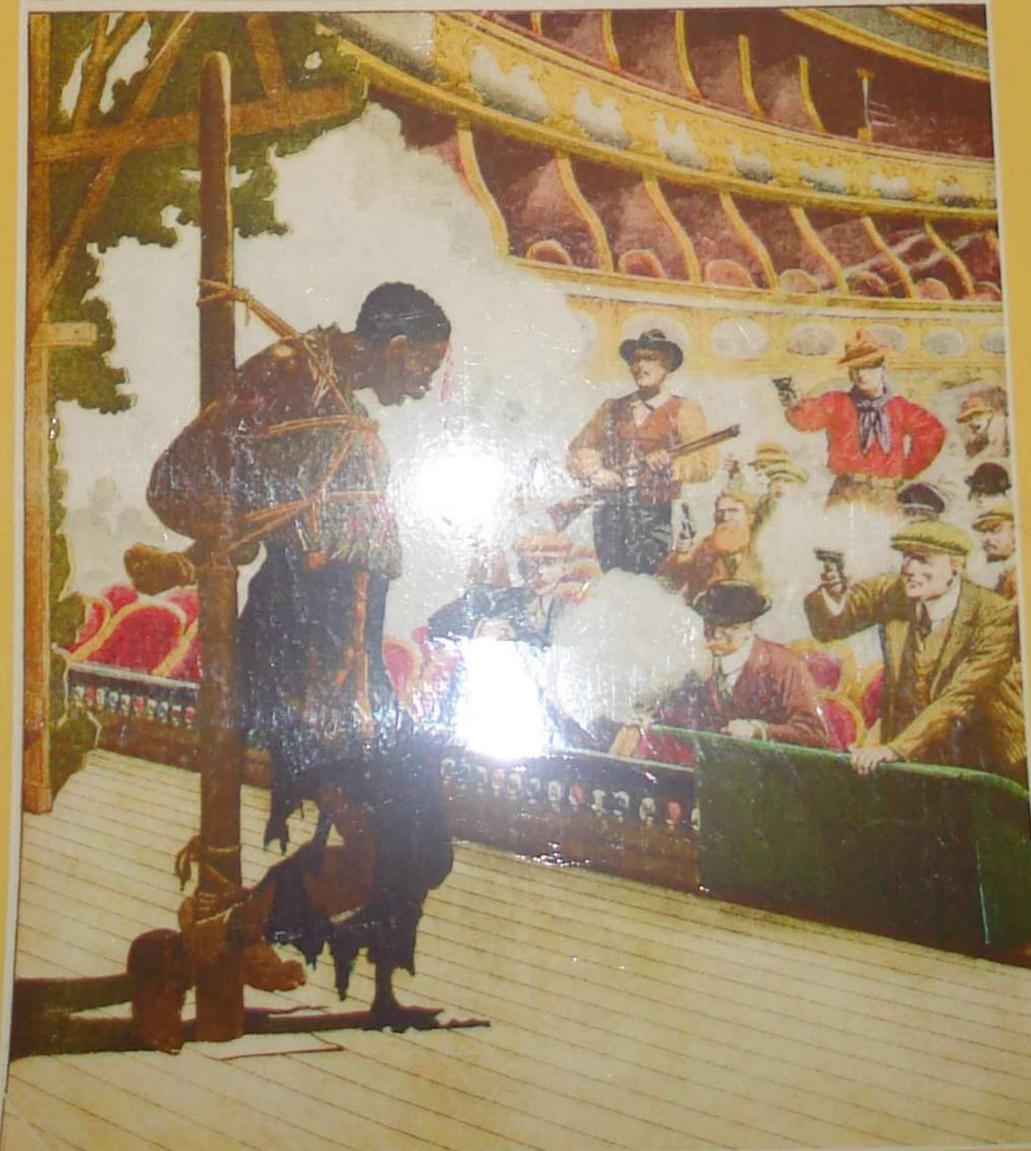
Aujourd'hui, l'égalité reste théorique. Les discriminations sont multiples, économiques, sociales, culturelles. Ce sont les Noirs qui vivent dans les ghettos, qui connaissent la plus grande pauvreté, des taux records en matière de criminalité, de toxicomanie, de maladies, d'analphabétisme, ...



Prise de Fort Donelson par le Général Grant : la guerre de Sécession traitée de manière épique. Chapel, 1862, Agence Giraudon. Droits réservés.

## Le Petit Journal

ADMINISTRATION 5 CENT. SUPPLEMENT ILLUSTRE 5 CENT. AGENNEMENTS  
 22<sup>me</sup> Année Numéro 1.065  
 DIMANCHE 7 MAI 1911



Scène de lynchage aux Etats-Unis. Les Blancs n'hésitent pas à avoir recours à la violence : tuer un Noir coûte si peu. Le Ku Klux Klan dans les Etats du Sud instaure un régime de terreur dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Le Nord a également connu des phénomènes de violence collective. Petit Journal, 7 mai 1911, coll. F. A. Droits réservés.



# “Plus de 110 par wagon.”

“Le voyage dure  
4 jours (...)  
J’ai vu des gens devenir  
fous, j’ai vu des gens  
boire leur urine.  
C’est difficile à décrire,  
c’est même  
indescriptible (...).”

Sylvain Caen 12 365  
Dachau

▼ *Le chemin de la mort:  
de Compiègne  
à Buchenwald.*  
Juin 1945.  
MAURICE DE LA PINTIERE



“(…) C’était la suffocation  
parce qu’il faisait très chaud,  
c’était les odeurs, (...) des  
gens âgés qui commençaient  
à être malades, des gens qui  
avaient des crises de nerf,  
des bébés qui pleuraient.  
On tentait de temps en  
temps de mettre le nez  
dehors pour essayer de voir  
ce qui se passait ou respirer  
un peu d’air.”

Jacqueline Brin A 8 596  
Auschwitz

▲ *Transport des déportés  
de France en Allemagne,  
de 110 à 140 par wagon,  
16 décembre 1943.*  
AUGUSTE FAVIER



## LA FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE SEINE-SAINT-DENIS

La Fédération des Œuvres Laïques de Seine-Saint-Denis (FOL 93), fédération d'associations, mouvement d'éducation populaire, complémentaire à l'action de l'école, s'inscrit dans un mouvement national, éducatif, culturel et sportif au sein de la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LFEEP).

L'ambition de notre mouvement réside dans la volonté de mettre l'échelon local en mouvement pour un avenir solidaire autour de 5 axes prioritaires définis par l'assemblée générale de la Ligue :

- Agir avec les habitants sur leurs lieux de vie
- Agir en priorité avec et pour les millions de personnes et leurs familles qui souffrent des conséquences de la précarité
- Pour une Ligue acteur de l'école de la maternelle à l'université, avec un effort accru en direction des collèges et lycées
- Pour la reconnaissance et l'expression de la diversité culturelle, ferment d'intégration
- Pour une citoyenneté qui s'exerce dans tous les espaces politiques.

## MÉMOIRE VIVE

La F.O.L 93 développe sur le département un projet intitulé « Mémoire Vive » dont les objectifs sont de :

- Mettre en perspective les notions de citoyenneté et de démocratie avec la reconnaissance de la diversité culturelle, appréhendée au travers d'un travail de mémoire.
- Contribuer à l'émergence, à la construction d'une histoire commune entre les différentes composantes d'un territoire. Favoriser la connaissance de l'histoire partagée par la France et les immigrés en l'inscrivant dans une dynamique de construction d'une identité commune.

## L'EXPOSITION « MÉMOIRE VIVE : 17 OCTOBRE 1961 »

Fruit d'une action initiée et pilotée par la F.O.L 93, l'exposition « Mémoire Vive, 17 octobre 1961 » constitue un outil pédagogique et didactique à destination des structures souhaitant initier un travail autour des mémoires de la guerre d'Algérie. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un groupe de réflexion sur la mémoire partagée constitué de bénévoles (associatifs, enseignants, particuliers) et ayant bénéficié des conseils de l'historien Jean-Luc Einaudi. Découpée en 21 parties et imprimée en quadri-

chromie, l'exposition inscrit l'étude du 17 octobre 1961 dans son contexte (Algérie Coloniale, Guerre d'Algérie, Immigration) et aborde l'occultation puis la résurgence de cette mémoire. Elle peut faire l'objet de prêts dans le cadre d'initiatives communes. Pour les structures souhaitant s'en approprier un exemplaire, un retraitage est également possible. La F.O.L accompagne la présentation de ce support par la mise à disposition du documentaire « une journée portée disparue » de Philip Brooks et Alan Hayling.

## FICHE TECHNIQUE

L'exposition « Mémoire Vive, 17 octobre 1961 » est disponible sur deux supports distincts :

- 1 version autoportante constituée de 7 blocs composés chacun de trois faces reliées entre elles par des élastiques. Disposés à même le sol, cette version peut être présentée dans un espace de 65 m2 minimum.

**FORMAT : 2 M X 70 CM**

**TRANSPORTS : VOITURE BREAK OU CAMIONNETTE**

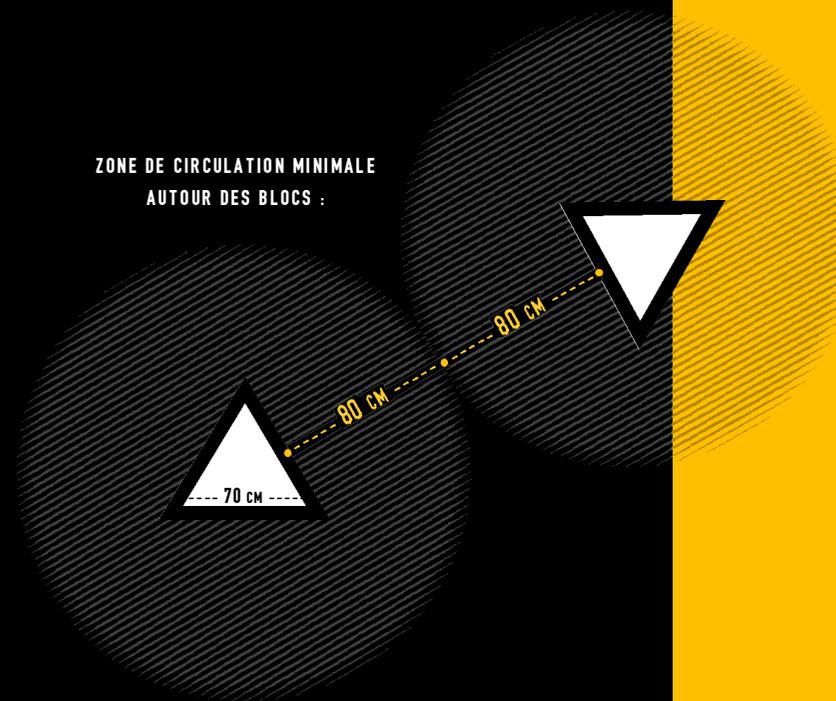
- 1 version sous la forme de 21 affiches imprimées sur papier plastifié.

Celles-ci peuvent être accrochées sur des grilles ou des cymaises.

**FORMAT : 1,65 M X 58 CM**

**TRANSPORTS : VOITURE**

**ZONE DE CIRCULATION MINIMALE  
AUTOUR DES BLOCS :**



## FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE SEINE-SAINT-DENIS

119, rue Pierre S. mard / 93 000 BOBIGNY

RENSEIGNEMENTS : Olivier MAGNIN / T : 01 48 96 25 28 / F : 01 48 34 32 99

E-mail : [fol93@wanadoo.fr](mailto:fol93@wanadoo.fr)



# OÙ VONT LES MIGRANTS ?

**E**n 2003, selon l'ONU (Organisation des Nations unies), la planète comptait 175 millions de migrants internationaux, soit environ 3 % de la population totale. Aujourd'hui, comme hier, leur part dans la population mondiale reste la même.

Ce chiffre de 175 millions ne tient pas compte des migrants qui se déplacent à l'intérieur même de leur pays, des campagnes vers les villes, ou de zones de conflits vers des endroits plus calmes.

Les déplacements ne se font pas au hasard. La maîtrise de la langue, les moyens dont on dispose, l'existence de relations avec les anciens migrants influencent le choix du pays d'accueil.

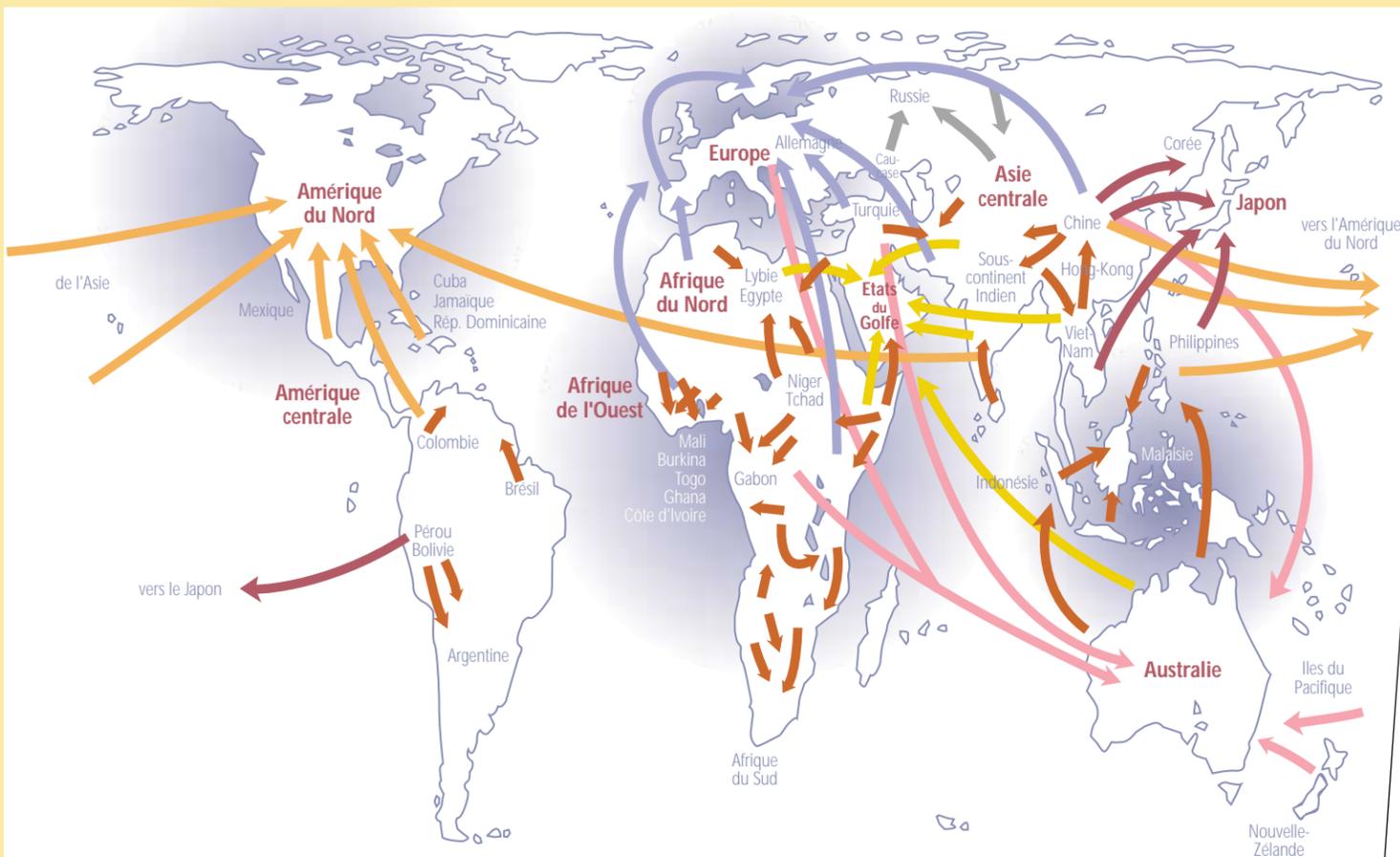
## DU SUD AU SUD

**Contrairement à une idée reçue,** les migrations entre pays du Sud sont majoritaires. Le pays de premier accueil est généralement un pays frontalier.

Ce sont donc les pays du Sud, certains parmi les plus pauvres, qui abritent les deux tiers des migrants et réfugiés.



- ▶ **Les pays « du Sud »** regroupent les pays dits pauvres d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Océanie.
- ▶ **Les pays « du Nord »** sont les pays industrialisés et riches, en Europe, en Amérique du Nord, au Japon et en Australie.



## ET SI ON ALLAIT VERS LE NORD ?

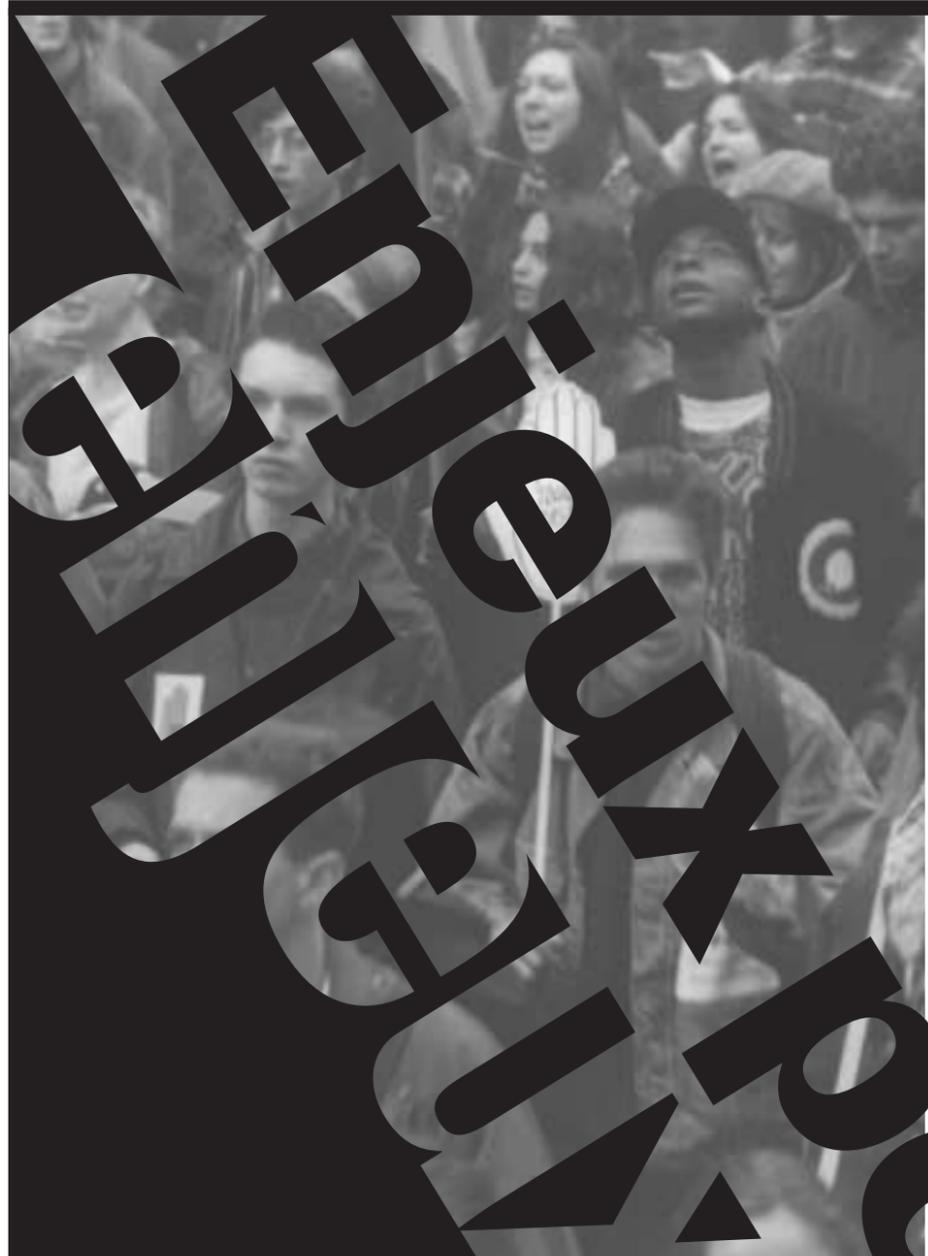
**Traditionnellement,** les Maghrébins s'expatrient plutôt en France, les Turcs en Allemagne, les Sud-Américains aux États-Unis.

Peu à peu, cependant, les migrations tendent à se « mondialiser » : des Colombiens s'implantent en France, des Sénégalais aux États-Unis...

### LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES DANS LE MONDE (1994-2004)

Sources : Le Monde édition, 1995 / Courrier International du 16 au 22 octobre 2003 / « L'espace mondial en 50 cartes », presses de Sciences Po, 2004.

Nb : Les mouvements migratoires sud/sud, mal connus et mal comptabilisés, sont souvent sous-estimés. La carte ci-dessus ne prétend donc pas à l'exactitude sur la quantification et la localisation de ces migrations.



1983 : la marche pour l'égalité s'accompagne d'une prise de parole des associations « issues de l'immigration » et de l'éclosion de nombreux journaux et radios libres.



© J. Dray



© A-M. Camps

Jusqu'aux années 1980, l'islam n'entraînait pas dans les préoccupations des jeunes issus de l'immigration maghrébine. Aujourd'hui une étude de l'Institut des hautes études sur la sécurité intérieure (IHESI), réalisée entre 2001 et 2002 auprès d'élèves des collèges et des lycées de même origine, ces derniers se définissent principalement comme musulmans. Contrairement à l'islam transplanté des parents, celui des jeunes socialisés et scolarisés en France constitue un moyen de s'affirmer en tant que minorité. Toutefois, le nombre de lieux de cultes musulmans reste insuffisant. Les fidèles improvisent des mosquées dans des caves ou des garages aussi l'implantation d'une mosquée est souvent vécue par le voisinage non-musulman comme une menace culturelle et identitaire, alimentant là encore le fantasme d'un islam secret et menaçant.

Evolution de la population étrangère en France de 1946 à 1999

Nationalité	1946	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Européens dont	1 598 000	1 431 000	1 592 000	1 895 000	2 102 000	1 760 000	1 690 000	1 347 000
Belges	153 000	107 000	79 000	65 000	56 000	50 000	57 000	67 000
Espagnols	302 000	289 000	442 000	607 000	497 000	321 000	216 000	162 000
Italiens	451 000	508 000	629 000	572 000	463 000	334 000	252 000	202 000
Polonais	423 000	269 000	177 000	132 000	94 000	65 000	47 000	34 000
Portugais	22 000	20 000	50 000	296 000	759 000	765 000	651 000	554 000
Africains dont :	54 000	230 000	423 000	652 000	1 192 000	1 574 000	1 633 000	1 420 000
Algériens	22 000	212 000	350 000	474 000	710 000	796 000	615 000	478 000
Marocains	16 000	11 000	33 000	84 000	260 000	31 000	572 000	504 000
Tunisiens	2 000	5 000	27 000	61 000	140 000	190 000	205 000	154 000
Africains de l'Oues	114 000	2 000	18 000	33 000	82 000	157 000	172 000	213 000
Américains	8 000	49 000	88 000	28 000	42 000	51 000	72 000	81 000
Asiatiques dont :	70 000	40 000	37 000	45 000	104 000	294 000	424 000	400 000
Turcs	8 000	5 000	Non disponible	8 000	51 000	124 000	198 000	208 000
Asie du Sud Est	62 000	35 000	37 000	37 000	53 000	170 000	171 000	98 000
Total	1 744 000	1 765 000	2 169 000	2 621 000	3 442 000	3 680 000	3 597 000	3 263 000
%sur l'ensemble de la population française	4,38 %	4,13 %	4,67 %	5,28 %	6,54 %	6,78 %	6,34 %	5,6 %

Source Insee 1999

L'année 1981 marque un tournant dans la politique d'immigration en France. Les mesures d'aides au retour sont supprimées, les conditions de séjour améliorées et la liberté est donnée aux étrangers de créer, sans autorisation préalable, des associations. Les mesures d'expulsion d'étrangers sont suspendues, la lutte contre les employeurs clandestins renforcée. En 1984, l'instauration d'une carte de séjour et de travail de dix ans a pour but de limiter les situations de précarité. Les réformes du Code de la nationalité et de la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers se succèdent au gré des changements de majorité à l'Assemblée nationale. Les dernières à ce jour datent de 1998.

La crise économique, la montée du chômage, l'inquiétude face à l'insécurité liée à un urbanisme mal contrôlé font le lit de la xénophobie. L'immigration est devenue, depuis 1982, un enjeu politique avec la montée en puissance de l'extrême droite, dont les slogans simplistes canalisent les mécontentements et attisent les peurs. L'ensemble des partis politiques de l'Union européenne, hormis ceux de l'extrême droite, s'accordent désormais pour arrêter les flux migratoires et améliorer l'intégration des populations en place. En France comme ailleurs, le débat porte sur les conditions, de plus en plus difficiles, d'accession à la nationalité au sein d'une « Europe forteresse » paradoxalement soucieuse de défendre la liberté de circulation de ses membres.

À partir des années 1970, les chaînes de télévision du service public produisent des émissions « à destination des communautés étrangères » pour apporter un éclairage différent à la problématique immigration/intégration. Elles ont pour titre Mosaïques, Rencontres, Racines, Relais. Diffusée jusque très récemment, l'émission Saga-Cités, qui traitait de la vie dans les cités, touchait par ricochet à des sujets liés à l'intégration des immigrés. Il ne reste plus désormais que l'émission religieuse du dimanche matin pour diffuser, de temps à autre, des sujets liés à la culture arabe.

Échec de la politique interculturelle ?  
Le système scolaire des années 1970-1980, contrairement à celui de la III<sup>e</sup> République, n'a pas dispensé un savoir et une culture communs à tous les enfants. Il a favorisé le droit à la différence, a multiplié les programmes spécifiques de langues et de cultures d'origine. Cette initiative, portée par des gens de bonne volonté, a malheureusement atteint ses limites.



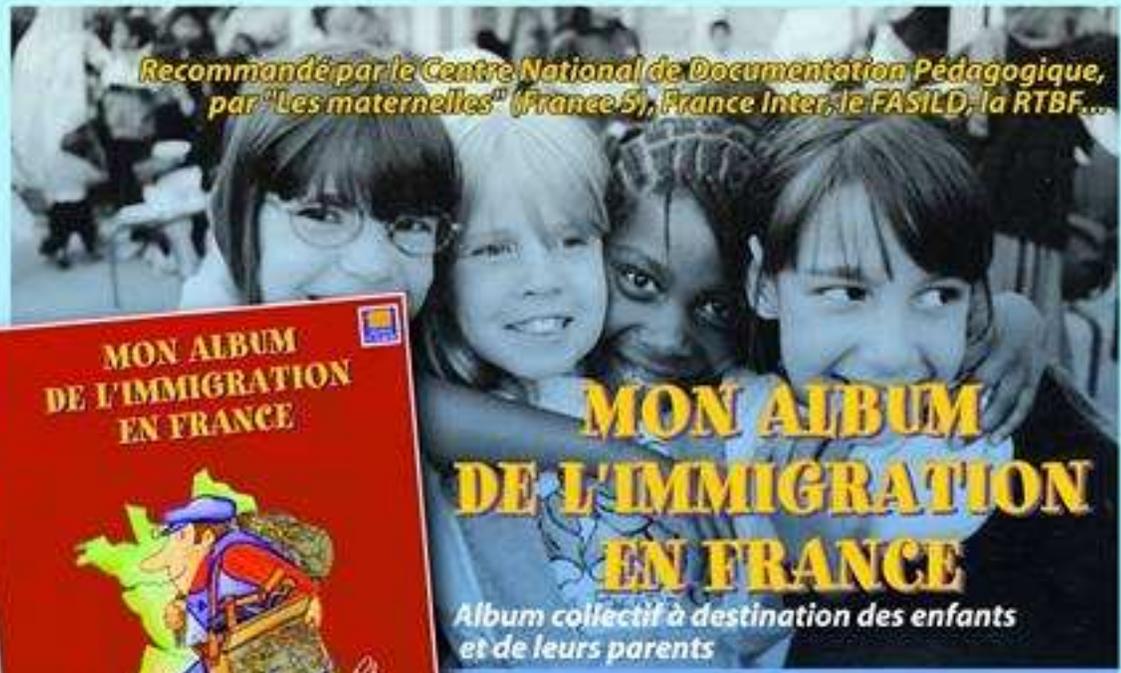
© A-M. Camps

Sport : des réussites qui font rêver. De nos jours, c'est surtout dans les sports collectifs : basket, rugby, football, ainsi que dans le judo et l'athlétisme, que les jeunes cherchent l'exploit. L'identification avec les champions et l'espoir de sortir comme eux de l'ombre pour devenir des gloires nationales se sont encore intensifiés après la victoire de l'équipe française à la Coupe du monde de football en 1998.

Bibliographie  
Assouline, David, Lallaoui Mehdi, *Un siècle d'immigrations en France, Première période. De la mine au champ de bataille, 1851/1918*  
*Deuxième période. De l'usine au maquis, 1920/1945*  
*Troisième période. Du chantier à la citoyenneté ? De 1945 à nos jours,*  
Au nom de la mémoire, Bezons, Syros, Paris, 1996  
Temime, Emile, *France terre d'immigration*, Découvertes Gallimard, Histoire, n° 380, Gallimard, Paris, 1999  
Vaillant, Emmanuel, *L'immigration*, Les Essentiels Milan, Editions Milan, Toulouse, 2001

Périodiques  
Hommes et Migrations, Paris  
Insee Première, Paris  
Le Monde, Paris  
Qantara, Paris

Recommandé par le Centre National de Documentation Pédagogique, par "Les maternelles" (France 5), France Inter, le FASILD, la RTBF...



# MON ALBUM DE L'IMMIGRATION EN FRANCE

Album collectif à destination des enfants et de leurs parents

## MON ALBUM DE L'IMMIGRATION EN FRANCE

La France est un grand carrefour où, depuis des siècles, se sont superposés et mêlés des hommes et des femmes aux origines très diverses. La France d'aujourd'hui est le fruit de ce brassage de populations et de cultures.

Cet Album propose de retracer les grandes étapes de ce métissage, plus particulièrement au cours du dernier siècle écoulé, à la lumière des témoignages et réflexions d'écrivains, d'hommes politiques, d'artistes, et de citoyens issus de l'immigration. Pour balayer les idées reçues, apprendre à mieux connaître les autres et leur histoire, et à vivre tous ensemble.

100 photographies et illustrations pour s'instruire en s'amusant. Les principaux textes de loi sur le statut des immigrés en France.

Illustrations réalisées par des élèves de 2001 avec un CD rompage offert de 400 pages.

Album cartonné 120 pages couleur format 22 x 31 - prix public 27 euros  
ISBN : 2-910867-06-4



## Projet pédagogique exposition Mon album de l'immigration en France

Le projet consiste à proposer et présenter aux structures accueillant des enfants, des adolescents ou des adultes, une exposition sur le thème de l'immigration en France au 20ème siècle.

Cette exposition, tirée de l'ouvrage "Mon album de l'immigration en France" comporte 15 panneaux (format 80x120cm), et offre un panorama abondamment illustré de l'histoire de l'immigration en France de 1901 à nos jours. Une large place y est faite aux questions contemporaines liées à l'immigration : racisme et anti-racisme, droit au travail, au logement, question sur la double peine, les sans-papiers, le droit de vote aux résidents étrangers...



L'exposition s'adresse à tous, mais sa maquette colorée, les textes simples et clairs et l'abondance des photos et illustrations la rendent particulièrement accessible aux plus jeunes.

Le traitement ludique et attrayant d'un sujet déjà largement évoqué par les médias, apporte une information claire et concise. L'objectif de cette exposition est de favoriser un échange entre les jeunes et les adultes, et d'amener la jeunesse particulièrement intéressée par le sujet à des lectures complémentaires. Le livre "Mon album de l'immigration en France" qui s'adresse à tous à partir de 8 ans, est le complément idéal de cette exposition ; on y trouvera notamment un lexique de l'immigration et les principaux textes de loi sur le statut des immigrés en France.



**SYNOPTIQUE DE L'EXPOSITION :** France, terre d'immigration - Le début des grandes migrations - Au secours de la patrie - La terre des libertés - L'adieu aux colonies - Immigrés donc travailleurs - La banlieue : naissance et vie - Une alternative à l'échec annoncé - La mosaïque France - La bête n'est pas morte - Les citoyens répliquent au racisme - Sur le chemin de l'égalité - L'exil, l'attente et la peur - Un avenir en commun - Nous sommes tous des étrangers.

15 panneaux 80x120 plastifiés couleur avec oeillets métal  
l'exposition complète : 800 euros TTC frais de port en sus



Tartamudo  
L'ÉDUCATION





# UNE JEUNESSE CLANDESTINE

par Alfred

Le quotidien d'un jeune sans-papiers

Joao est un jeune Brésilien de 14 ans, entré en France avec sa famille à l'aide d'un simple passeport. Son père travaille dans le bâtiment, sa mère fait des ménages, et lui tente de se faire une nouvelle vie dans le collège où il s'est inscrit dès son arrivée. La famille de Joao préfère rester cachée plutôt que de demander des papiers car elle sait que cette demande entraîne un très fort risque d'expulsion vers leur pays d'origine...



La vision des sans-papiers que l'on a le plus est celle que nous donnent les médias. Il faut creuser par soi-même pour avoir d'autres sons de cloches, d'autres points de vue. L'été dernier, des policiers interviennent aux abords des écoles et dans celle juste en bas de chez moi, aussi... Et cette situation me met très mal à l'aise : je veux comprendre ce qui se passe. En travaillant sur cette histoire j'ai découvert plein de petites choses et en même temps rien de particulier que je ne sache déjà. C'est un mélange de choses entendues par-ci par-là qui se sont confirmées ou précisées. En revanche, ce qui est intéressant (et terrifiant) c'est de mettre un peu le nez sur les disproportions de certaines mesures prises et le manque total de décence dans la gestion de certaines de ces situations. En participant à ce collectif j'essaie juste d'exprimer que je ne suis pas d'accord avec certaines choses, et j'utilise les moyens qui sont à ma disposition pour le faire : la bande dessinée. Je ne sais pas ce qu'un tel livre apportera, mais son existence ne me paraît pas être une chose inutile. En travaillant sur ce livre, je voulais essayer de cerner quelque chose que je ne comprenais pas. Je me suis aperçu au fur et à mesure que la question était tellement vaste et complexe qu'il était très difficile d'en sortir avec des certitudes définitives. Si ce n'est celle que quelque chose ne me plaît pas dans la manière dont on tente de gérer ces vies.

8 février 2006

Nicolas Sarkozy adresse une lettre aux préfets pour leur demander d'accroître le nombre de reconduites à la frontière. Les parrainages se multiplient pour les enfants de familles sans-papiers.

Alfred



Opre Roma!

# Roumanie : 10 % de Rroms



drapeau de la Roumanie

**Superficie :** 237 500 km<sup>2</sup>

**Population :** 24 millions d'habitants

**Capitale :** Bucarest

**Régime politique :** République parlementaire

**Langue :** Roumain

**Indice de Développement Humain :**

64<sup>ème</sup> rang sur 177 pays (en 2005)

**PIB par habitant :**

US \$ 7 277(2003) / France : \$27 000

**Mortalité infantile (2000-2005) :**

18 pour 1 000 / France : 4 pour 1 000

**Espérance de vie : 71,3 ans**

France 79,51 ans

Sources : Etat du monde 2005 La Découverte Editions  
Rapport Mondial sur le développement humain 2005  
Programme des Nations Unies pour le Développement



**A** la chute du dictateur Ceausescu en 1989, mettant fin à 40 ans de régime communiste, la Roumanie est devenue une démocratie parlementaire. Ce pays connaît des difficultés économiques liées au passage très difficile à l'économie de marché. En dépit d'un taux de chômage officiel inférieur à 7% (2003), celui-ci varie fortement et les fruits de la croissance ne bénéficient qu'à une partie réduite de la population. Le taux de chômage non déclaré est important.

Selon son Indice de Développement Humain (I.D.H.), la Roumanie est classée dans les pays à développement « moyen ». Certains Objectifs du Millénaire (dans l'optique de la réduction de la pauvreté mondiale) ne sont pas atteints. Ainsi, seul 1 habitant sur 2 accède à une eau de « qualité ». Cela explique une émigration importante : 1,5 à 2 millions de Roumains (parmi lesquels quelques milliers de Rroms) ont choisi d'émigrer. On estime à environ 5,6 milliards d'euros par an l'argent rapatrié par ces migrants, soit 28 % du PIB.

L'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne est prévue pour 2007. Mais, selon le rapport du Parlement européen en 2004, de nombreux efforts doivent être faits en matière de justice, de démocratisation et de gestion de l'administration publique.

Dans cette société multiculturelle de 24 millions d'habitants, la minorité la plus importante est celle des Rroms qui représente d'après les experts environ 2,5 millions de personnes, soit 10% de la population. Les statistiques officielles sont très inférieures. Lors des recensements notamment, beaucoup de Rroms ne se déclarent pas en tant que tels. Ensuite, vient la minorité hongroise qui représente près de 8% de la population.

« Un bébé qui naît rom a un mauvais avenir, s'il est roumain, cela dépend s'il a de l'argent. »  
Propos d'un Rrom migrant.



© Fonds Delaporte



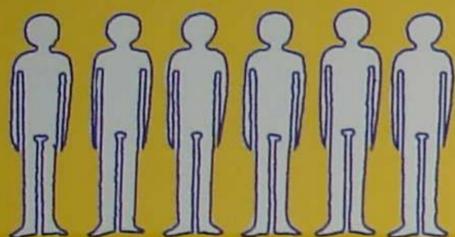
Demain le monde...  
nos concitoyens Rroms



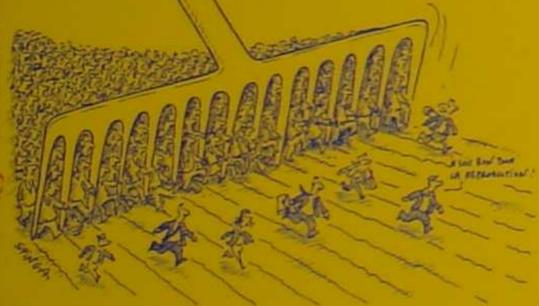
# Les folies de l'eugénisme

Dans la logique du racisme, vers 1900, des scientifiques ont tenté "d'améliorer" l'espèce humaine par des pratiques interdisant à certains individus de se reproduire et encourageant la reproduction d'autres, jugés meilleurs.

Ainsi naquit l'eugénisme.



"Stériliser tous les affreux?"



Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des laboratoires d'eugénisme furent créés en Europe et aux Etats-Unis.

\* Stérilisation : empêcher quelqu'un de procréer par une intervention sur les organes génitaux.

Dans ce pays, la stérilisation\* des faibles d'esprit fut officielle dans une douzaine d'Etats. Parmi les gens jugés inaptes à procréer : les myopes, les aveugles, les sourds, les névrosés, les faibles d'esprit, les syphilitiques, les alcooliques, les malingres chroniques, les infirmes et les difformes de naissance, les nomades et les petits criminels !

Les nazis allèrent encore plus loin.

Sperme à vendre !



Favoriser la reproduction d'êtres supérieurs pour améliorer une race est un mythe toujours vivace : on vendrait du sperme de prix Nobel... Il s'agit d'une exploitation commerciale de la naïveté de ceux qui croient qu'on peut hériter ainsi de l'intelligence d'un prix Nobel. Mais imaginez que l'enfant n'hérite que des faiblesses de ses deux parents !

# Les bases de la différence

Notre diversité biologique est déterminée génétiquement.

Comme son aspect physique, les caractères invisibles d'un individu sont déterminés par le **bagage génétique** qu'il a hérité de ses parents. Mais alors qu'on **ne connaît pas** les gènes qui déterminent sa couleur de peau, sa taille ou l'aspect de son visage, on **connaît** ceux qui déterminent des caractères comme son groupe sanguin ou son facteur Rhésus.

## Qu'est-ce qu'un gène ?

Un corps humain est composé d'environ 60 000 000 000 000 (60 000 milliards) de cellules.

Chaque cellule contient un noyau.

Chaque noyau contient un bagage génétique de 46 "chromosomes".

Un chromosome est un filament composé d'une substance chimique appelée ADN (acide désoxyribonucléique).



Cellules (x 2 500)



Noyau (x 16 000)



Chromosome (x 32 000)

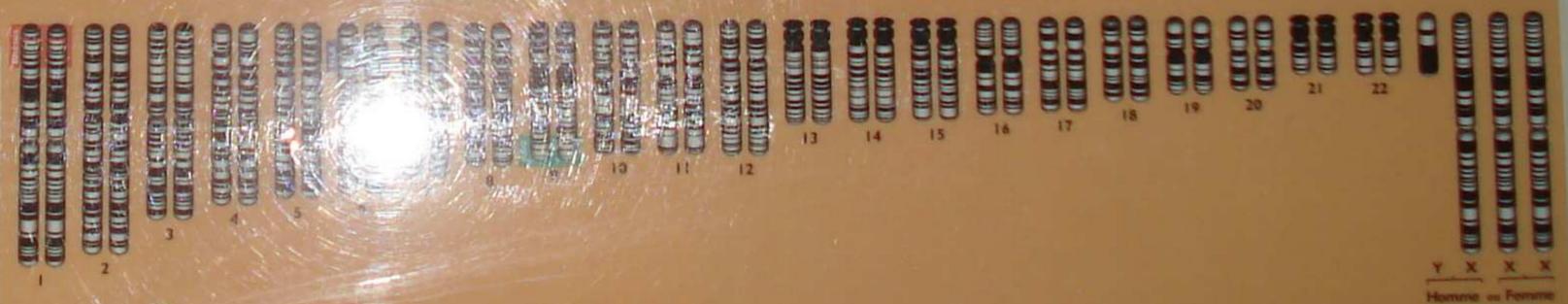


ADN (x 1 000 000)

## Un gène

est un fragment de l'ADN.

Il contient les informations nécessaires à la détermination d'un caractère.



Chaque humain possède 46 chromosomes dans ses cellules. Comme nous en recevons 23 de notre mère et 23 de notre père, on dit aussi que chacun possède 23 paires de chromosomes. Cette double origine des chromosomes explique qu'on possède toujours deux exemplaires d'un même gène (exception faite de certains gènes portés par les chromosomes sexuels). Les gènes qui déterminent le groupe sanguin ABO, le facteur Rhésus et le groupe HLA d'un individu sont localisés sur les paires de chromosomes 9, 1 et 6.



3

■ En 1848,

l'esclavage est aboli dans les colonies françaises, mais pas l'exploitation coloniale. A l'issue des conquêtes de la III<sup>ème</sup> République, la France est la deuxième puissance coloniale du globe ; c'est alors, en France, que se développe le racisme prétendument scientifique. La quasi totalité des professeurs, des écrivains, des journalistes et des politiciens de la III<sup>ème</sup> République croient que les hommes se divisent en races, catégories "génétiques" immuables, dotées de qualités et de défauts innés. À cette époque également s'élabore le mythe de l'homme blanc "civilisé" opposé à l'homme noir "sauvage", ou à l'homme jaune "barbare".



Profil de têtes nègres.

■ Un siècle après l'abolition

de l'esclavage, alors que la Guerre Mondiale a démontré les dangers de la haine raciste, alors que la science a prouvé l'absurdité de la division en races, les généralisations racistes sont encore courantes chez les intellectuels français. Elles vont en général de pair avec le désir de maintenir la domination coloniale menacée par les soulèvements populaires. Mais ces croyances ne trainent-elles pas dans les têtes à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle ?

## Le racisme "scientifique" (du 19<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle)

■ La race nègre, SELON Louis Figuié

"Le cerveau du nègre est sensiblement plus petit que celui du blanc. C'est surtout la partie antérieure, c'est à dire les lobes cérébraux, qui est bien plus considérable chez l'Européen. De là la belle courbure du front, qui est propre à la race blanche ou caucasique. L'infériorité intellectuelle du Nègre se lit sur sa physionomie sans expression ni mobilité... on a tant de peine, dans beaucoup de colonies, à tirer un bon parti des nègres, la tutelle des Européens leur est tellement indispensable, pour maintenir chez eux les bienfaits de la civilisation, que l'infériorité de leur intelligence, comparée à celle du reste des hommes, est un fait incontestable..."  
(L. Figuié : les races humaines - éd. Hachette. 1880)



RACE BLANCHE : Scandinave - Grec

RACE JAUNE : Japonais - Chinois



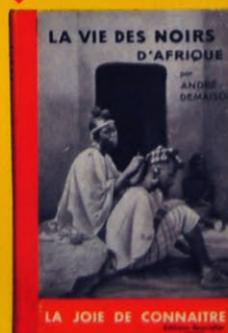
RACE ROUGE : Indien de l'Amérique du Nord

Indien de l'Amérique du Sud

RACE NOIRE : Papou - Nègre de Guinée

André Demaison : "La vie des noirs d'Afrique", LA JOIE DE CONNAITRE - éd. Bourrellier. 1950

■ En 1950, SELON André Demaison



"Le noir... est trop souvent soumis à ses appétits et à son climat, il a plus de désirs que de volonté. Il voit le mal et ne peut s'en défendre si une discipline extérieure ne l'arrête. Le Nègre est un enfant ; il est, comme l'enfant, impressionnable, mobile, sensible aux bons traitements, susceptible de se dévouer, mais, dans certains cas aussi, sachant haïr et se venger. Les peuples de race nègre qui existent à l'état de liberté, à l'intérieur de l'Afrique, nous montrent, par leurs habitudes et l'état de leur esprit, qu'ils ne peuvent guère dépasser le niveau de la vie de tribu."  
(André Demaison : "La vie des noirs d'Afrique", LA JOIE DE CONNAITRE - éd. Bourrellier. 1950)

# Ensemble, ça marche mieux



**Avec leurs langues, leurs coutumes  
ou leurs religions différentes,  
les familles d'immigrés font pleinement  
partie de la France d'aujourd'hui.**

Un enfant à la faculté de son père avec l'éducation de sa mère et le respect de ses parents sont différents des enfants français nés en France de la France ou de la mère et du père français.

**En Europe, vivent 15 millions  
d'extra-Européens.**

Le 15 millions de personnes qui vivent dans les pays européens, ont des origines différentes de leur pays d'origine, de leur culture, de leur langue, de leur religion, de leur mode de vie.

**Autour du sport, de la musique...  
ou de projets vécus avec des gens  
différents de soi sans même réaliser  
qu'ils sont différents.**

Quand on se sent différent, il est facile de se sentir différent de la France ou de l'Europe, de l'immigration ou de la culture d'origine.

Le 15 millions de personnes qui vivent dans les pays européens, ont des origines différentes de leur pays d'origine, de leur culture, de leur langue, de leur religion, de leur mode de vie.





Savez-vous que le **racisme** se développe grâce à des idées toutes faites sur les peuples et les cultures. Par exemple «*les Ecossais sont avarés, les Belges pas très malins, les Gitans voleurs, les Asiatiques sournois... (et les Extra-Terrestres mangent des chats!)*»

Le racisme est commun à toutes les sociétés. Il consiste à se méfier, à mépriser et même **rejeter** des personnes ayant des caractéristiques physiques et culturelles différentes des nôtres.

De nombreux partis ou régimes politiques ont basé leurs théories sur l'exclusion et le rejet de celui qui ne nous ressemble pas.

En 1865, le Klu Klux Klan apparaît aux Etats-Unis et alimente *la haine des Noirs*. Coiffés de cagoules blanches, ils faisaient brûler la nuit d'immenses croix et participaient à des lynchages.

dialogue



**RACISME:** Idéologie fondée sur les croyances qu'il existe une hiérarchie entre les groupes d'hommes. Hostilité à l'égard, d'une catégorie déterminée de personnes.



DROITS  
DE  
L'HOMME

DROITS  
DES  
BLANCS.

francois



# La parité politique

L'ÉGALITÉ, C'EST PAS SORCIER !



L'HOMME est doué  
POUR GÉRER  
LA SOCIÉTÉ.  
LA FEMME  
POUR LA MAISON.

« Les femmes ont autant d'intérêt que les hommes à la confection des bonnes lois, à la répartition équitable des budgets. Or l'exercice des droits civiques est le seul moyen pour elles de contrôler ce qui se fait, de garantir à la fois leurs intérêts et leur liberté. »

Hubertine Auclert, qui en 1910 se présente aux élections législatives alors même que la loi le lui interdit.

L'EXCLUSION DES FEMMES  
DU POUVOIR POLITIQUE  
EST UNE VIEILLE  
TRADITION FRANÇAISE.



Au 4<sup>ème</sup> siècle, la loi salique exclut les femmes de l'héritage familial.  
Art. 62-6 : « aucune portion de l'hérité ne sera recueillie par les femmes ; mais l'hérité tout entière sera dévolue aux mâles. »  
Au 14<sup>ème</sup> siècle, cette exclusion s'étend à la succession de la couronne de France et donc au pouvoir politique.  
Au moment de la Révolution française (1789) et de la déclaration des droits humains, les femmes sont encore exclues de la citoyenneté. Elles n'auront le droit de voter et d'être élues qu'en 1944.

Le 6 juin 2000, la loi sur la parité contraint les partis politiques à présenter un nombre égal d'hommes et de femmes lors des scrutins de liste (élections municipales, régionales et européennes). Elle prévoit aussi des pertes financières pour les partis qui ne présenteraient pas autant d'hommes que de femmes aux élections législatives.  
Lors des législatives de 2002, l'UMP a préféré perdre 4 264 738 euros plutôt que de respecter le principe de parité. Pour la même raison, le PS a perdu 1 651 806 euros.

Au 21<sup>ème</sup> siècle, la réforme des collectivités territoriales porte un coup important à la parité : en 2014, le corps des élu-e-s locaux sera composé de 80,7% d'hommes et de 19,3% de femmes (projection de l'Observatoire national de la parité).

Pourcentage de femmes élues en 2011 en France :

- . à l'Assemblée Nationale : 18,5 %
- . au Sénat : 21,9 %
- . au Parlement Européen : 44,4 %
- . dans les Conseils régionaux : 48 %
- . dans les Conseils généraux : 12,3 %
- . dans les villes : 35 % (13,8 % de maires)

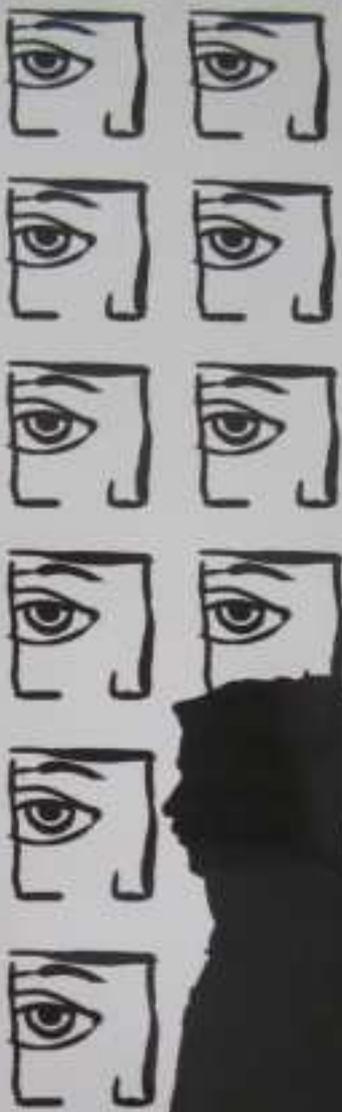


Que les FEMMES  
prennent place  
à la TRIBUNE!



70 ans après l'accès des femmes à la citoyenneté politique, 10 ans après la loi sur la parité, revendiquons l'interdiction du cumul des mandats, le maintien et le renforcement des scrutins de listes qui permettent un partage équilibré des responsabilités politiques entre les femmes et les hommes.

Se rassurer est facile  
Ils vont le faire !  
C'est une fille facile



Gardez vos préjugés !  
**Ensemble, faisons taire la rumeur**





© Musée nat. Educ. - INRP - Rouen

Formation des maîtres.

Le principal reproche des laïques à l'égard de l'Eglise est l'endoctrinement des esprits. Tout au long de l'Ancien Régime jusqu'à la Restauration, le clergé a le monopole de l'enseignement. À la Révolution, Condorcet, déclare qu'il ne faut admettre dans l'instruction publique l'enseignement d'aucun culte.

De la Restauration de 1815 à la chute du second Empire, la France catholique regagne le terrain perdu grâce aux développements d'ordres religieux, les congrégations.

La III<sup>e</sup> République crée les conditions qui assurent la primauté de l'enseignement public. Ministre de l'Instruction publique, puis président du Conseil,

## JULES FERRY PRODUIT UNE ŒUVRE CONSIDÉRABLE :

- IL SYSTÉMATISE LA FORMATION DES MAÎTRES,
- PROCLAME LA NEUTRALITÉ CONFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT,
- INTERDIT LE RECRUTEMENT D'ECCLÉSIASTIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC,
- REND L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE ET INSTITUE UNE ÉCOLE GRATUITE ET LAÏQUE.



Jules Ferry

De très jeunes filles sont livrées à de pénibles travaux. Ici le salage des sardines.



D'autres figures ont participé à cette action prioritaire qu'est l'éducation : dès 1866, **Jean Macé est à l'origine de la création de la Ligue de l'enseignement**. Plus tard, l'un des principaux collaborateurs de Jules Ferry, Ferdinand Buisson, contribuera à la fondation de la Ligue des droits de l'homme.



infrastructures et transports

# et dans ta ville, ça roule ?

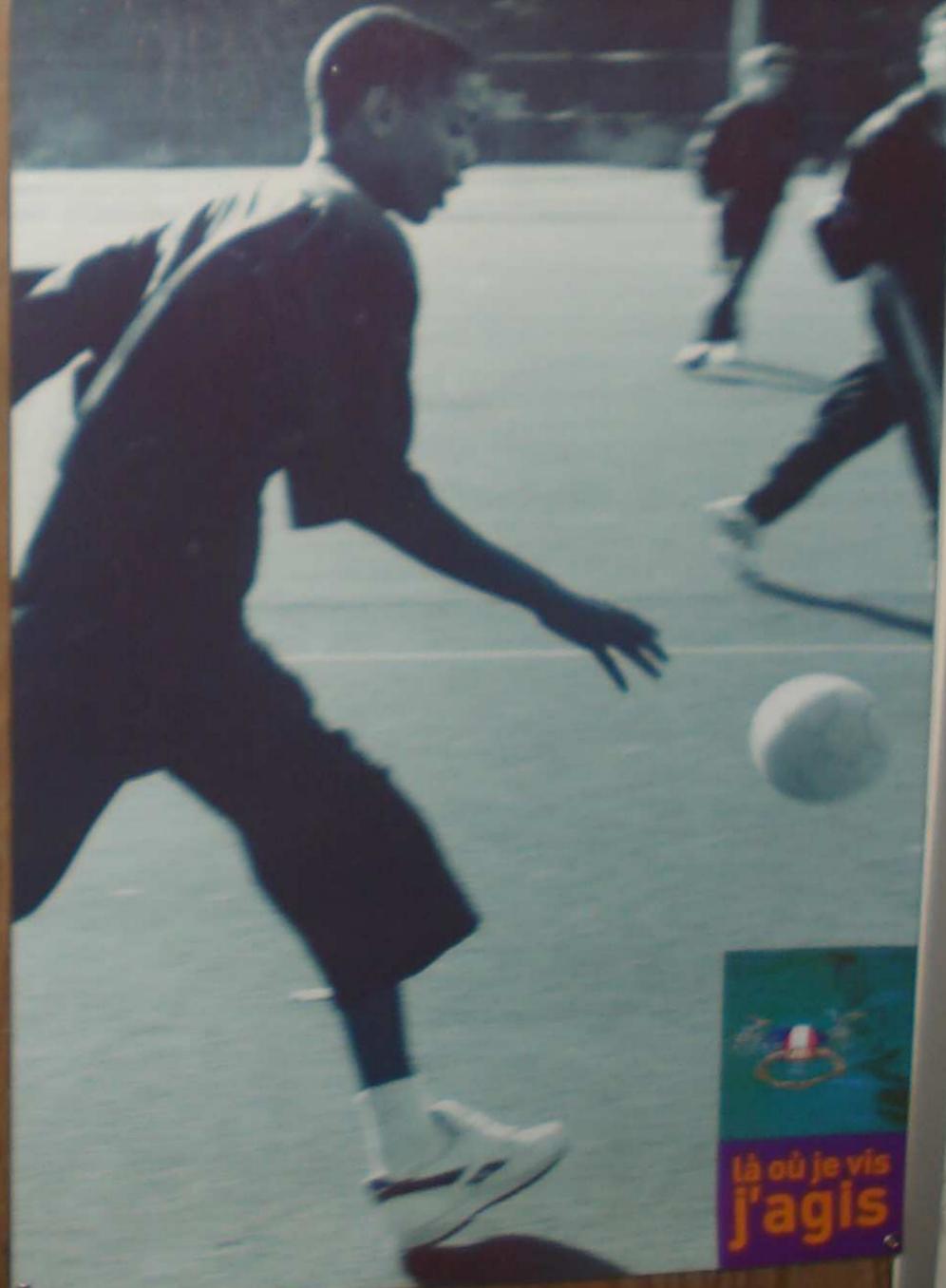
Il n'y a pas que la voiture pour bouger. A pied, en vélo, en bus, la ville doit permettre à tous de se déplacer. Pistes cyclables, transports collectifs, pistes et trottoirs aménagés... la politique des transports c'est au niveau de ta commune qu'elle se décide.



équipement sportif

# et ta commune elle t'équipe ?

Sans structures locales efficaces, un génie comme Zidane n'aurait peut-être jamais percé. La qualité des équipements sportifs d'une ville, leur accessibilité, leur gratuité, la réalisation de terrains de proximité, dépendent des décisions prises au niveau communal. Soutenues par la municipalité, les associations sportives peuvent te permettre de pratiquer les activités que tu souhaites. Pouvoir se dépenser sans compter, c'est important.



Ici la commune c'est

\_\_\_\_\_ sommes \_\_\_\_\_ habitants

# Ce village, ce quartier, c'est un peu nous

**Chaque fois** que des hommes vivent ensemble dans un espace délimité, ils s'organisent pour s'entendre et gérer leurs intérêts communs.

**La ville, le village,** ne représente donc pas seulement le lieu où l'on vit.

**C'est aussi,** au plus près de chacun, un lieu de pouvoir où se gèrent les affaires communes.

**Les 36 700** communes françaises représentent le premier niveau de l'organisation de notre société, qui associe le département, la région, la nation et l'Europe.

**La commune** est à la fois un territoire de vie qui réunit une population, une circonscription

électorale qui désigne des représentants et le cadre de la gestion des affaires locales.

**Plus que tout autre,** la commune est le territoire d'expression de nos différences, de nos ressemblances et de notre vie en commun.

à voir aussi  
La commune est née sur le socle des anciennes paroisses. En 1789, la Révolution française donnait à tous les villages, bourgs et villes un mode d'organisation unique fondé sur l'élection.  
90 % des communes françaises comptent moins de 2 000 habitants, mais 3/4 des habitants vivent dans des communes urbaines.

# La citoyenneté européenne

Depuis 1992, toute personne ayant la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne (UE) est citoyen européen. Le Traité de Maastricht affirme solennellement l'existence d'une citoyenneté européenne. Les pays membres de l'Union européenne ont souhaité ainsi faire naître un sentiment d'union entre les ressortissants de leurs Etats. Il s'agit d'une étape historique car depuis l'affirmation des Etats-nations, la citoyenneté a toujours été liée au fait de détenir la nationalité d'un pays.

## ■ Les droits du citoyen européen

Concrètement cette citoyenneté européenne se traduit par un certain nombre de droits :

- Tous les citoyens de chacun des pays membres participent à l'élection du Parlement européen qui adopte les lois et contrôle le pouvoir exécutif ;
- Les citoyens européens résidant au sein de l'UE dans un autre pays que leur pays d'origine peuvent participer aux élections municipales et européennes de leur pays de résidence ;
- Les citoyens européens peuvent se déplacer librement au sein de l'espace européen, y voyager ou y résider, sans formalités ou contrôles spécifiques ;
- La protection diplomatique peut désormais être mise en œuvre par un des Etats membres pour les ressortissants d'un autre pays de l'Union européenne. Ainsi lorsqu'un ressortissant se trouve, à l'étranger, dans une situation difficile (vol, accident, pertes de ses papiers ...) l'Etat dont il est ressortissant peut venir à son secours. Depuis le Traité de Maastricht, il a été décidé que, lorsque cet Etat n'est pas représenté dans cette partie du monde, cette prise en charge peut être réalisée par le consulat ou l'ambassade d'un autre Etat membre.

La citoyenneté européenne se traduit également par la possibilité d'étudier dans un autre pays membre que son pays d'origine, par des reconnaissances ou des équivalences de diplôme entre les différents pays, par des avancées comme un futur permis de conduire européen, et de nombreuses passerelles entre les pays. C'est surtout l'assurance de la paix entre les états membres, du partage d'une monnaie et d'une vision politique commune.

## ■ Le processus décisionnel de l'Union européenne (UE)

L'Union européenne, est née en 1992 à la suite du Traité de Maastricht, elle complète la Communauté européenne instituée par le Traité de Rome, en 1957. Elle est organisée autour de quatre institutions principales : le Conseil Européen, la Commission, le Conseil de l'Union européenne, le Parlement.

- Le Conseil européen, rassemble les 27 chefs d'Etat ou de gouvernement, et définit les grandes orientations politiques de l'Union ;
- La Commission européenne, représente l'intérêt général européen et propose, dans ses domaines de compétence, les futures directives et règlements. Elle est composée de 27 commissaires européens, un par Etat membre ;
- Le Conseil de l'UE, composé des 27 ministres des Etats membres concernés par l'affaire traitée, est l'institution européenne qui défend et représente les intérêts des Etats membres. Il adopte ou rejette les futures directives et règlements le plus souvent avec le Parlement européen selon la procédure de co-décision ;
- Le Parlement européen représente les citoyens européens. Ses membres, les députés européens, sont élus au suffrage universel direct tous les 5 ans. La France y dispose de 78 sièges sur 785.



QUAND TU SERAS  
ADULTE  
POURQUOI  
RESPECTERAS-TU  
TOUS LES DROITS  
DES ENFANTS ?

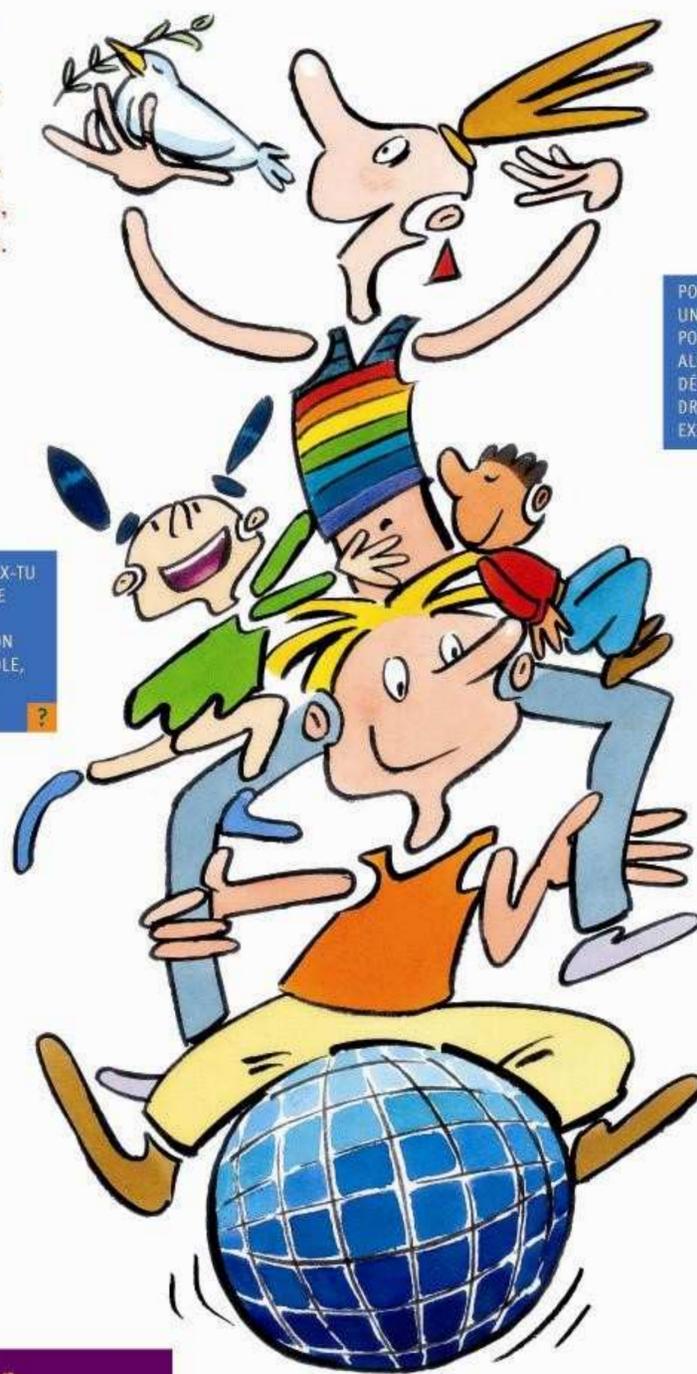
# Tous mes droits d'enfant

« Même  
quand on a  
notre âge,  
on a le droit  
d'avoir  
des droits ! »

Nicolas,  
11 ans.

COMMENT PEUX-TU  
AIDER À FAIRE  
CONNAÎTRE  
LA CONVENTION  
DANS TON ÉCOLE,  
TA FAMILLE  
OU TA VILLE ?

POURQUOI  
UNE CONVENTION  
POUR LES ENFANTS  
ALORS QU'UNE  
DÉCLARATION DES  
DROITS DE L'HOMME  
EXISTAIT DÉJÀ ?



La Convention  
a été ratifiée par tous  
les pays sauf la Somalie,  
pays pauvre en crise,  
et les États-Unis  
parce que certains  
de leurs États refusent  
d'abolir la peine de mort  
pour les enfants.

Il a fallu des siècles  
aux humains pour qu'ils  
comprennent que l'enfant  
est une personne.

Dix années de discussion ont été nécessaires  
pour que la plupart des pays se mettent d'accord  
sur un texte qui le proclame enfin, à l'ONU,  
le 20 novembre 1989.

Aujourd'hui, les trois milliards d'enfants  
de la planète peuvent compter  
sur cette Convention internationale  
pour voir leur vie s'améliorer.

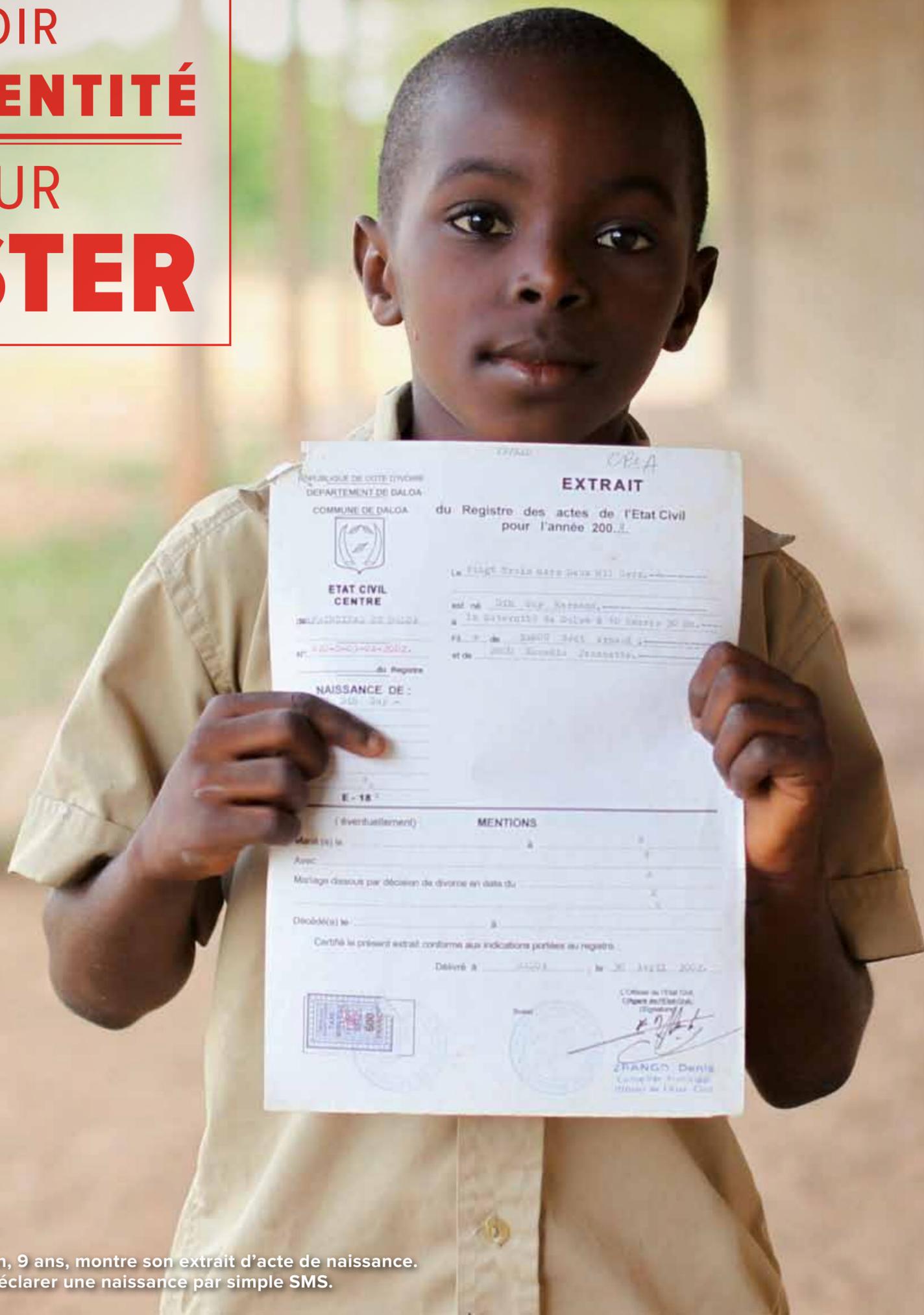
Avoir des droits, c'est pouvoir exiger des autres  
humains, ou de son pays, d'être traité comme  
la Convention le dit. Cela signifie aussi que  
tous les autres ont le droit d'exiger de nous  
le même respect, le même traitement.

C'est nous tous qui pouvons  
faire entrer la Convention  
dans la vie. 20 ans après  
sa signature beaucoup  
reste à faire !

La Convention s'applique à tous  
les moins de 18 ans, bébés,  
enfants ou adolescents.  
Elle proclame l'intérêt supérieur  
de l'enfant : son bien-être prime  
avant toute autre raison.



AVOIR  
**UNE IDENTITÉ**  
POUR  
**EXISTER**



CÔTE D'IVOIRE 2011 : Hermann, 9 ans, montre son extrait d'acte de naissance. Désormais, il est possible de déclarer une naissance par simple SMS.

© UNICEF / Asselin

**ENTRE 2000 ET 2010**

le nombre d'enfants enregistrés à la naissance

PROGRESSE TROP  
**LENTEMENT,**

passant de **58 à 65 %**



Près de 230 millions d'enfants de moins de 5 ans dans le monde sont toujours privés d'identité.

**1 enfant sur 3...  
n'a pas d'existence officielle !**

unicef